

LA CORSE, ILE INSPIRATRICE : LE BARDE ET LE SOCIOLINGUISTE

*« Tu peux éditer les articles en orthographe rectifiée.
Mais, s'il te plaît, n'enlève pas l'accent circonflexe de mon île ! »*

Cette déclaration, mise en exergue, renvoie à ce que Jean-Baptiste Marcellesi m'avait déclaré un jour où je lui demandais l'autorisation de publier un numéro des CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE, revue dont il était le directeur, en orthographe rectifiée. Toute innovation, visant l'autogestion langagière des usagers, était pour lui un incontestable progrès. Mais quant il s'agissait de son île...

Introduction

Un colloque portant sur la question de l'insularité se devait de rendre hommage à Jean-Baptiste Marcellesi, fondateur du laboratoire en Sciences du Langage de l'Université de Rouen et l'un des pères de la sociolinguistique en France. Ses concepts théoriques ont été forgés à partir de son travail sur la Corse, son île natale. Ils demeurent d'une totale actualité, en général dans notre discipline, et d'autant plus dans un colloque sur la notion d'insularité.

Pour Jean-Baptiste Marcellesi, la langue corse a été avec le français : la langue de son quotidien depuis sa plus tendre enfance ; une langue qu'il a enseignée dans l'ensemble de ses variétés ; un objet d'étude central dans ses travaux. C'est aussi la langue de sa culture d'origine, celle des contes, des dictons, des proverbes, des chansons et des poèmes, certains venus de sa mère, la plupart de son grand-oncle barde. Cette expérience langagière, les lieux et les personnes qui lui sont attachés, forme un tout à partir duquel vont naître et se développer une créativité scientifique jamais démentie tout au long de sa carrière.

C'est pourquoi mon titre vise à lier science et poésie au service d'une réelle connaissance de la réalité insulaire. La Corse, île également inspiratrice pour le grand-oncle barde et pour l'éminent linguiste, sera au cœur de cette contribution.

Quelques éléments de biographie¹

Il serait vain de vouloir cacher que ma réflexion est issue d'un itinéraire personnel. Je ne me préoccuperai pas de savoir s'il s'agit d'une biographie typique ou atypique : elle est sans doute l'une et l'autre. Le problème est de savoir si le front conceptuel qu'elle m'a fait produire est légitimé ou non par l'observation des faits et par la convergence vers les mêmes propositions des chercheurs qui analysent ailleurs des faits du même ordre. (2003, p. 271).

Pour mieux comprendre la sociolinguistique de Jean-Baptiste Marcellesi, un petit détour biographique s'impose donc. Il est né et a vécu son enfance, son adolescence et une partie de sa vie d'adulte en Corse ou, plus exactement, en Corse du sud. Ce détail est important, car

¹ Les citations de Jean-Baptiste Marcellesi ont été extraites d'un long et bel entretien de septembre 2001 avec Thierry Bulot et Philippe Blanchet. Il a été transcrit par Nathalie Avenel-Duval et publié en 2003 dans *Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, l'Harmattan.

NOTE : les citations de l'entretien sont présentées en italique, alors que les textes scientifiques de Jean-Baptiste Marcellesi sont donnés en caractères droits avec indication de la source bibliographique.

Jean-Baptiste a été dès le début de sa vie confronté à la variation linguistique de son île. Comme il le souligne fortement, son nom même est l'objet d'une variation de prononciation.

La prononciation corse de mon nom est partout « Martchélesi » : [martche'lezi]... c'est-à-dire dans une forme plutôt toscanisée². Dans certains endroits, c'est « Martchéllési », toujours avec accent tonique sur l'avant-dernière syllabe mais avec en plus un double -l- : [martche'llezi]. Et la forme locale vraiment qu'employaient mes grands-parents, par exemple paternels, c'est [martchi'ddesi], toujours avec accent tonique sur l'avant-dernière syllabe et, à la place des deux -ll-, un [d] dit cacuminal qu'on retrouve aussi en Sardaigne et en Sicile.

A côté de la variation linguistique du corse, il y a bien sûr le français et l'italien. L'expérience du plurilinguisme et du plurilectalisme sont donc à la source de l'expérience linguistique de Jean-Baptiste.

J'ai, je crois, deux langues maternelles, le corse que je peux adapter à diverses variétés, que je peux aussi adapter en italien, et le français... dès le plus jeune âge, j'ai pratiqué les deux, autant que je me souviens. Mes parents me parlaient tantôt en corse, tantôt en français, aussi bien mon père que ma mère.

A l'époque, il n'a pas pu relever les sujets pour lesquels ses parents utilisaient le français et ceux pour lesquels ils utilisaient le corse. Il pense, ayant analysé par la suite les usages des langues en Corse, que le corse devait servir aux contenus les plus familiers. De même, il n'est pas capable de se souvenir s'il y avait des différences d'usages entre son père et sa mère. Il se souvient cependant de ce qui se passait avec la génération précédente.

Quand j'allais chez mes grands-parents paternels, c'était simple, ils ne parlaient que corse, donc je ne parlais que corse. C'était un hameau de la commune de Sotta, de cinq-six maisons. Je ne parlais que corse là, avec les enfants, avec les cousins, avec tout le monde. Quand j'allais chez mes grands-parents maternels qui étaient un peu plus jeunes que mes grands-parents paternels, c'était encore un hameau de quatre-cinq maisons. Là, pour l'essentiel, on parlait corse avec mes grands-parents, mais ma grand-mère, qui était une croyante sincère et anticléricale en même temps, nous apprenait les prières en français.

A l'école, bien sûr, aussi bien à Porto-Vecchio où Jean-Baptiste allait d'habitude que dans les écoles des deux hameaux, on parlait français, on enseignait en français.

On avait la « buchette » quand on parlait corse, qu'on se transmettait d'enfant en enfant jusqu'à celui qui l'avait à la fin de la semaine et qui se faisait gronder, peut-être même frapper de temps en temps, mais enfin pas trop fort...

Ce qui est vrai pour l'oral l'est d'autant plus pour l'écrit. Les élèves apprennent à écrire en français. Cependant, Jean-Baptiste se souvient que, quand il a passé à onze ans l'ancien certificat, les élèves avaient droit à un cahier de chansons où, était-ce prévu comme ça ou simplement toléré, ils pouvaient mettre des chansons en corse.

Donc moi, dans mon cahier de certificat d'études que j'ai conservé pendant longtemps, aussi longtemps que ma mère a vécu, j'avais des chansons corses transcrites plus ou moins dans le système que ma mère devait avoir fabriqué à partir de l'écriture italienne, parce qu'elle enseignait aussi l'italien.

Arrivé au lycée d'Ajaccio, Jean-Baptiste se trouve en présence de beaucoup de variétés de corse puisqu'il n'y avait que deux lycées à ce moment-là en Corse, à Ajaccio et à Bastia. Tous les élèves du sud, qui n'allaient pas aux cours complémentaires ou qui n'arrêtaient pas le primaire tout de suite et qui visaient le lycée, allaient à Ajaccio. La confrontation avec les diverses variétés de corse avait lieu là et, si tout le monde se comprenait, cela ne se faisait pas

² C'est-à-dire « italianisée », le dialecte toscan étant à la base de la langue italienne officielle.

sans moqueries. La diversité linguistique produisait des discours sur l'image de soi et des autres, sur ce qu'il faut dire ou non et comment on doit le dire.

Jean-Baptiste voulait enseigner et il a poursuivi ses études en Khâgne en préparant de sa propre initiative l'ENS de Saint Cloud. L'option qui lui convenait le plus était Lettres Classiques, car il était passionné par l'histoire, la philosophie, le latin, le grec et le français.

Devenu professeur agrégé de français, Jean-Baptiste a enseigné à Ajaccio, d'abord, puis à Paris. Il a ainsi été une bonne dizaine d'années enseignant de français dans le secondaire avant d'arriver à l'université.

Il est intéressant de raconter les raisons pour lesquelles ses études universitaires lui ont posé bien des problèmes. Il souhaitait faire sa maîtrise sur le corse et n'a trouvé personne pour la diriger.

Ni parmi les spécialistes de grammaire et philologie française, ni parmi les italianistes, ni même parmi les provincialistes vers lesquels on m'a envoyé à l'époque. C'est dire donc, je parle là de 1950, quelle était la situation du corse : personne n'en voulait.

Les difficultés se poursuivent. Il est recruté comme assistant agrégé à Nanterre par Jean Dubois, de 1967 à 1970, qui lui explique qu'il doit faire une thèse. Jean-Baptiste déclare qu'il veut faire quelque chose sur le corse, sur le bilinguisme en Corse, sur le bilinguisme corse. Nouveau refus, car personne ne s'intéresse à ces questions.

Je n'ai jamais fait de thèse là-dessus ! J'ai compris à ce moment-là qu'il fallait faire quelque chose dans l'ordre des recherches du directeur de thèse et Jean Dubois m'a dit : « il faut faire quelque chose sur le vocabulaire politique ». A ce moment-là, il m'a donné une liste de sujets parmi lesquels il y avait le vocabulaire du Congrès de Tours. C'était en 1967. Je l'ai soutenue en 1970 pour le 50^{ème} anniversaire du Congrès de Tours.

C'est seulement à partir du moment où il sera en poste à l'Université de Rouen qu'il pourra mettre en place, dès 1974, tout un travail de recherche sur les langues régionales et minorées et qu'il organisera, en 1977, le premier grand Colloque de sociolinguistique en France. C'est l'année où je suis arrivée comme assistante agrégée à l'université de Rouen et j'en garde un souvenir ébloui. Suivra ensuite - le laboratoire qu'il a créé étant devenu une unité mixte du CNRS (URA 1164 SUDLA, « Sociolinguistique de l'Usage et du Devenir de la Langue ») – la participation à une recherche du CNRS de trois ans : *Implications théoriques et modalités du processus d'individuation sociolinguistique corse* (ATP, action thématique programmée, 1984/1987). Cette action de recherche donnera lieu à la publication des résultats des travaux dans les ETUDES CORSES, n°28, 1987.

Mais, concernant Rouen, et pour revenir à l'enseignement de la langue, une autre anecdote prend son importance dans ce détour biographique. Laissons Jean-Baptiste en parler.

Bon, je peux parler de Rouen puisque là, il y a une expérience très importante pour moi. C'est que, à Rouen, j'étais membre comme il se doit d'une amicale des Corses qui était très active ; et les amis qui la dirigeaient m'ont dit : « il faut que tu enseignes le corse ». Donc, sans avoir jamais été formé, j'ai organisé des cours en me disant : on va voir comment on peut enseigner le corse. Evidemment c'était quelque chose de tout à fait particulier, puisqu'il y avait des gens qui savaient le corse aussi bien, même mieux, que moi ; il y en avait qui ne le savaient pas du tout, qui venaient pour l'apprendre ; la plupart réclamaient qu'on étudie le corse de chez eux, et comme livre j'avais un recueil qui, disons, comprenait des textes de toutes les variétés, toute les variétés sauf les variétés de l'extrême sud, sauf la mienne !

Il est temps maintenant d'introduire dans la biographie de Jean-Baptiste Marcellesi la place du grand-oncle barde dont la personnalité, le talent et l'histoire personnelle peuvent être retenus comme aspects importants de la construction intellectuelle du sociolinguiste.

Un grand oncle barde : Ghjuvann'Andria Culioli (Jean-André Culioli)

Jean-Baptiste présente ainsi son grand-oncle :

J'ai grandi non seulement dans une pratique linguistique alternée, mais j'ai eu autour de moi quelqu'un de remarquable, qui était le frère de la mère de ma mère. Il s'appelait Jean-André Culioli... il était du même hameau que le linguiste. Il était poète. A l'époque, on disait les « poètes », mais ce n'était pas un poète « traditionnel », c'était un poète « chanteur ». Il composait ses textes, il composait ses airs, enfin les composait en chantant, et donc on disait c'est un poète, mais en réalité c'était un poète chanteur, « un barde ».

Jean-André fait partie d'une famille de chevriers qui existe depuis le 18^{ème} siècle et qui s'est sédentarisée au 19^{ème} siècle dans un hameau de la commune de Bonifacio. Les membres de la famille cultivent alors la terre : des céréales, des oliviers et des vignes, sans cesser de pratiquer la transhumance des bêtes. Mais Jean-André affiche une vocation, un talent, une passion qui le détournent des travaux des champs : il préfère faire des vers. La sœur de Jean-Baptiste, Mathée Giacomo-Marcellesi, linguiste et professeure des Universités comme son frère, écrit³ : « Pendant que ses sœurs ramassaient les olives, il préférait les regarder faire du haut d'un arbre en s'exerçant à composer des chansons, tout en écoutant les oiseaux ».

Jean-André possède une voix qui va tracer sa voie dans la vie. Déjà enfant, le curé le fait chanter seul et l'instituteur déclamer des vers et interpréter des saynètes. Mais, à 14 ans, il doit quitter l'école pour travailler dans les champs. Il compose alors ses premières chansons, satires et comédies qui traduisent sa révolte contre une vie qu'il n'a pas choisie. On le met alors comme apprenti chez deux frères (forgeron, cordonnier). Il y fait l'expérience des récits racontés aux veillées et montre un goût très prononcé pour cet exercice oratoire. Il part ensuite faire des études chez les moines du couvent de Bonifacio. Là, il se trouve en contact avec les grands textes littéraires italiens et avec ceux des grecs et des latins (Goldoni et Virgile). Ainsi se construit petit à petit une culture linguistique et littéraire que Jean-André va poursuivre de manière autodidacte. C'est ainsi qu'il participe à toutes les fêtes de l'île. Elles sont pour lui l'occasion de chanter ses propres textes et de se faire connaître. Il devient rapidement célèbre. Il a composé toutes sortes de chansons que Jean-Baptiste a, par la suite et avec Christiane, son épouse, enregistrées sur un magnétophone.

Et donc il nous a tout chanté et ma sœur, Mathée, a décrypté tous ses chants ; elle les a publiés dans un ouvrage. [...] Elle a aussi fait sa thèse en linguistique et anthropologie du corse, de la Corse, et, dans le cadre de ses enquêtes, elle a recueilli toutes les poésies chantées de notre grand-oncle et aussi des contes traditionnels qu'elle a mis en rapport avec ce qu'on connaît de l'histoire par les chroniqueurs.

Si nous passons les années de guerre qui envoient Jean-André loin de sa Corse, son talent est par la suite mis au service de la vie politique corse. C'est un homme grand, fort, d'une belle allure avec une grande barbe. Il disait avoir voulu se faire la même barbe que Victor Hugo, Giuseppe Verdi et Fidel Castro ! Enfin, il impressionne beaucoup les auditoires. Il se lance dans de grandes joutes politiques et met sa verve satirique au service des candidats aux élections. Mathée raconte : « il accompagnait les candidats en maintes expéditions, tel le troubadour aux côtés du seigneur ». Avec sa présence physique forte, il apparaît au balcon, d'où se présente le candidat pour saluer la foule, comme « barde officiel ».

³ Les citations sont des extraits du très précieux ouvrage de Mathée Giacomo-Marcellesi, *Ghjuvann' Andria Culioli. U Barbutu di Chera*, Ajaccio, Albiana, 2012.

Les trompettes de la renommée sonnent pour lui : il devient le barde de Sotta : « le Barbutu di Chera ». Réclamé partout, il se rend à toutes les fêtes populaires de l'île, accompagné par les siens (Jean-Baptiste et Christiane Marcellesi, entre autres). Il chante seul ou en groupe et excelle dans les concours d'improvisation. Son œuvre, car on commence à en parler ainsi, peut être considérée comme une véritable anthropologie sociale du monde paysan en Corse, finalement très éloigné du monde maritime dont il est peu question. Cette œuvre a été conservée dans le fonds du musée régional d'anthropologie de Corte.

Mais qu'est-ce être barde ? Il s'agit, d'abord, de produire une littérature orale. Jean-André déclare : « mes chansons, je ne les ai pas écrites, parce que ces choses-là ça ne s'écrit pas ». Et, comme il s'agit de l'oral, les formes linguistiques utilisées vont être à l'image du plurilinguisme local : le corse majoritaire, les variétés de corse, l'italien, le toscan. Il s'agit, ensuite, de travailler une rythmique et une métrique très codifiées. En particulier, la prosodie présente une densité de la parole spécifique, une manière de trainer la voix, décrite ainsi par Mathée : « une jouissance de la sonorité d'accent réservée surtout aux voyelles finales ». Pour ceux qui ont fréquenté Jean-Baptiste, ils reconnaîtront dans cette description le phrasé très particulier de sa parole. Il s'agit, enfin, de multiplier les figures de style qui révèlent un art formel parfaitement réglé dont on peut commencer l'énumération sans aller jusqu'au bout de crainte de lasser le lecteur : récits épiques, poésies satiriques, farces, lamentations et plaintes, injures et imprécations, fanfaronnades et rodomontades, danses et barcaroles, appels et réponses, legs et testaments, etc. Notons le genre populaire des contrastes de tradition méditerranéenne (Toscane, Sicile, Kabylie) dans lequel se déploient des dialogues (avec des strophes de huit vers et des règles syllabiques précises) où s'opposent deux personnages populaires (le pauvre et le riche, la jeune fille et son soupirant, la belle-mère et la bru, la mère et sa fille, le mari et sa femme...).

Choisir un extrait ne donnera qu'une petite idée de la poésie de cette littérature orale. Il s'agit en effet d'une traduction bien inapte à rendre l'élégance du texte en langue corse. Dans l'extrait que j'ai choisi, intitulé « Mon enfance », Jean-André évoque avec humour et nostalgie son enfance. Il met en place un scénario selon lequel cette enfance lui écrit une lettre.

I - L'an dernier, j'ai perdu mon enfance !
Je n'ai pu la trouver nulle part !
Après, en hiver, une lettre
m'est arrivée et, sur le cachet de la poste,
on ne pouvait rien lire !
Elle était toute tâchée !
C'était mon enfance qui m'écrivait !
Elle disait :

III - Tu veux savoir où j'habite,
Tu n'en as aucune idée,
Je vais te le dire en secret,
Je suis montée dans la lune !
Je n'ai aucun regret,
Ici, je jouis du bonheur !

V- Et si je te manque,
Ne sois pas malheureux,
Car avant ton existence,
Celle de ton père et celle de ton grand-père,
Tous s'asseyaient comme toi,
Sur le même banc !

II - Tu peux cesser d'aller partout
Et de mener tes enquêtes,
Avec ton air malin
et toute ton habileté,
tu ne peux pas m'obliger
à venir avec toi à Chera !

IV - Ici, nous ne sommes jamais tristes,
Toujours des chants, toujours des fêtes,
Nous ne manquons de rien,
Et rien n'est en trop pour nous !
Et je laisse tes touristes,
Sur ta planète terrestre !

VI - Et si je suis partie,
Tu m'as suffisamment possédée,
J'étais ta préférée,
J'étais ton inestimable bonheur !
Je te souhaite longue vie,
Bonsoir et bonne chance !

De la spécularité corse à l'impossible corsetage

Les quelques apports biographiques concernant Jean-Baptiste et Jean-André constituent un éclairage indispensable à la compréhension de l'œuvre de Jean-Baptiste Marcellesi. Elle s'est déployée tout au long de sa carrière autour de deux thèmes majeurs : l'épistémologie de la sociolinguistique et les langues régionales, notamment la langue corse⁴. Ces thèmes se sont articulés de manière permanente dans un va-et-vient serré entre la théorisation de la sociolinguistique, le terrain corse et les enjeux sociaux de la science. On trouvera ainsi toujours en filigrane des recherches de Jean-Baptiste Marcellesi des renvois à la situation corse comme inspiratrice de son positionnement théorique. Mais aussi comme pouvant éclairer d'autres contextes sociolinguistiques.

Je me préoccuperais donc de la « spécularité » linguistique en me demandant ce que notre situation révèle aux autres sur eux-mêmes, comme un miroir leur fait connaître leurs traits... (2003, p. 271).

Il explique ainsi, dans plusieurs de ses travaux, l'intérêt théorique de la situation corse qui : « ...met en lumière l'insuffisance des conceptions qu'on avait de la naissance et de la démarcation des langues, celles à la fois de la tradition des linguistes traditionnels et de l'idéologie dominante » (2003, p. 272). Un ensemble de notions a ainsi été forgé qui a fait la renommée des travaux sociolinguistiques de Jean-Baptiste Marcellesi et dont l'actualité ne s'est jamais démentie. Dans les limites de cette contribution, je m'en tiendrais à quelques dichotomies fondatrices, en précisant que ces dichotomies ne sont pas des essences, mais s'inscrivent dans une dynamique sociolinguistique. Jean-Baptiste avait l'habitude de dire, avec une pointe d'humour, que sa démarche était toujours « dialectique et non dialectale » ! Le choix de l'ordre d'exposition de ces notions n'est pas neutre : chaque conceptualisation amenant la conceptualisation suivante.

La première question est celle qui oppose « langue & variétés ». Jean-Baptiste Marcellesi discute la difficulté de compter les langues, de tracer des frontières linguistiques. Comment faire une « démarcation » claire entre des parlers particuliers et sur quels critères décider qu'il s'agit d'une langue à part entière ou d'une variété d'une langue ? Les analyses de Jean-Baptiste Marcellesi montrent combien les critères retenus sont politiques plus que linguistiques et, le plus souvent, en contradiction avec le « sentiment » linguistique général de la population. Pour prendre l'exemple corse, il entreprend une enquête visant à sonder ce sentiment. Une quinzaine de versions enregistrées d'un texte de dix lignes (formes diverses d'italien et de corse) lui permet d'établir que le sentiment linguistique de ses informateurs se manifeste par une très nette double connaissance : ce qui n'est pas du corse et ce qui est une variété du corse, même si les différences purement linguistiques sont très faiblement marquées. Et, bien évidemment, ce sentiment entre en contradiction avec une vision politique des langues.

Une deuxième question découle de la première et oppose « individuation & satellisation ». L'individuation « sociolinguistique » se présente comme le processus par lequel une communauté sociale tend à « systématiser » ses différences linguistiques, à les « sacraliser », à les considérer comme déterminantes, à en faire un « élément de reconnaissance ». Les termes employés sont ceux de Jean-Baptiste Marcellesi. Ces différences, qui permettent une

⁴ Les citations de Jean-Baptiste Marcellesi sont extraites de : Jean-Baptiste Marcellesi (en collaboration avec Thierry Bulot et Philippe Blanchet), *Sociolinguistique. Épistémologie, Langues régionales*, Paris, l'Harmattan, 2003. Bien évidemment, la plupart sont tirées du Chapitre 13, intitulé : « Corse et théorie sociolinguistique : reflets croisés » qui reprend la contribution de Jean-Baptiste Marcellesi dans *L'île-Miroir*, 1989.

reconnaissance d'appartenance, deviennent alors de puissants indicateurs d'identité sociale. Jean-Baptiste Marcellesi identifie ce processus comme un « processus interne » à la communauté qu'il va opposer à un « processus externe ». Ce processus interne bat en brèche la conception linguistique qui renvoie la naissance de toute langue à un passé révolu.

Or, si on abandonne une définition purement linguistique et on envisage une définition sociolinguistique, on est contraint d'admettre que des langues naissent sous nos yeux. Et cela non pas tellement par résurrection que par distanciation (puissance démarcative), ce que nous avons défini comme le processus d'individuation sociolinguistique. Il se définit par des indicateurs d'identité linguistique ; de corsité linguistique en l'occurrence. » (2003, p. 279).

Ainsi, on peut se trouver face à des situations paradoxales : d'un côté, une grande distance linguistique ne changeant rien au sentiment sociolinguistique d'appartenance à une même communauté linguistique ; d'un autre côté, une démarcation sociolinguistique pouvant être imposée à partir de différences linguistiques insignifiantes. Dans ce second cas, on peut se trouver face à un processus de « satellisation », processus « hégémonique », selon Jean-Baptiste Marcellesi, qui met une variété de langue en dépendance d'une autre langue ou une variété de langue en dépendance d'une autre variété de la même langue, même si les différences linguistiques sont peu significatives et le sentiment de la communauté contraire.

La troisième question concerne le lien entre « reconnaissance & naissance » d'une langue que Jean-Baptiste Marcellesi articule à la question du « processus externe » face au « processus interne » d'autonomisation linguistique.

Les décisions glottopolitiques symboliques qui s'appliquent à un système linguistique qu'on classait antérieurement comme dépendant d'un autre... et qui érigent ces différences en écarts significatifs, procédant ainsi à la reconnaissance de ce qui existait déjà sur le terrain et donnant naissance par déclaration solennelle à une nouvelle langue. La reconnaissance-naissance est un phénomène externe par rapport à l'individuation qui est le fait de la communauté concernée. (2003, p. 280).

Jean-Baptiste Marcellesi rappelle à ce propos que le catalan est apparu dans les énumérations des langues par les linguistes avant le corse. Il raconte que, pendant l'occupation franquiste, l'usage du catalan était interdit. Les langues étant linguistiquement proches, la ruse consistait à imprimer des textes avec des formes communes, identiques dans les deux langues. On imprimait ainsi « du catalan » sans tomber sous le coup de l'interdiction ! Jean-Baptiste Marcellesi ajoute combien la comparaison avec le couple corse/italien est facile à imaginer.

Et nous voici arrivés au quatrième et dernier couple conceptuel : « polynomie & corsetage ». Commençons par deux anecdotes corses que Jean-Baptiste Marcellesi aimait raconter. La première concerne certains championnats d'orthographe ou de littérature qui, en Corse comme ailleurs, ont la faveur du public. A chaque fois, des scripteurs de diverses régions géographiques de la Corse ont vu leurs textes acceptés malgré la diversité de leurs traditions scripturales. La seconde porte sur le CAPES de corse pour lequel Jean-Baptiste Marcellesi a efficacement œuvré. Les arrêtés de 1989 précisent qu'aucune variété, tant du point de vue de la langue elle-même que du point de vue de la graphie, ne sera privilégiée. Ces usages, imposés par la force de la pratique sociale et par des luttes institutionnelles, ont renforcé la légitimité de la notion de polynomie. Une langue polynomique est ainsi une langue à l'unité abstraite à laquelle les utilisateurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. « Une langue polynomique est donc un ensemble de pratiques langagières dont le mouvement échappe à l'encadrement normatif et aux hiérarchisations internes. » (p. 289).

En parallèle, Jean-Baptiste Marcellesi opère un jeu de mots avec la notion de « corsetage », à la fois emprisonnement dans un corset et spécificité corse. Le corsetage des usages langagiers

en vue de les enfermer dans des normes, dont la légitimité renvoie aux politiques linguistiques, se heurte aux pratiques sur le terrain social d'« intolérance » entre les variétés. Il se heurte aussi aux pratiques « interlectales » dans les interactions quotidiennes. Pour Jean-Baptiste Marcellesi, reconnaître le corse comme une langue polynomique est la condition même de son existence.

Certains proposent d'étrangler la polynomie. On codifierait le corse, on enseignerait ce qui doit se dire et ce qui ne doit pas se dire, ça c'est la langue et ça c'est le dialecte. Et ensuite on tiendra un beau discours sur le dialecte patrimoine à conserver. S'agissant du corse, en étranglant la polynomie on étranglera la langue. (2003, p. 291).

Ce qui est nécessaire pour le corse pourrait l'être en général puisque toutes les langues « ont du jeu » et que tout « corsetage normatif » laisse peu de latitude au locuteur et donc ne permet ni « l'autonomie » ni « la créativité » langagières. Jean-Baptiste Marcellesi va plus loin : le droit de chacun à l'utilisation partielle et particulière du trésor commun qu'est la langue touche la représentation graphique elle-même. Propos en avance sur son temps. Jean-Baptiste Marcellesi ajoute que non seulement chacun est en droit d'utiliser sa variété mais il est aussi en droit de mélanger les variétés entre elles et d'en créer de nouvelles.

La leçon générale pour notre discipline que Jean-Baptiste Marcellesi tire de ses travaux est que le comptage et la constitution des langues doivent être renvoyés à la sociolinguistique et à la glottopolitique plus qu'à la linguistique descriptive. Concernant la Corse, laissons-lui le dernier mot :

Dans le cas de la Corse, en effet, on constate que c'est parce qu'il y avait un fait géographique - une île - une communauté socio-historique allergique aux Etats italiens et aussi un fait de rapports internationaux (l'annexion par la France) qu'il y a une langue corse. (2003, p. 300)

Belles îles en mer

Nous avons offert à Jean-Baptiste Marcellesi un ouvrage collectif pour son départ à la retraite⁵. C'est un beau volume à la couverture bleue qui représente la mer. En blanc, un de ses écrits théoriques trame la couverture : on peut y lire tous les concepts qui ont été exposés dans cette contribution. Au milieu de la couverture, au milieu du bleu de la mer, un petit point rouge désigne son île.

Le premier texte de ce volume est de notre collègue Louis Porcher (qui vient de nous quitter). Il s'intitule : « Belles îles en mer » et file avec force la métaphore insulaire en dessinant au fil des mots un fidèle portrait de la belle personne qu'est Jean-Baptiste Marcellesi.

Que ce texte nous serve de conclusion.

De même qu'un pays dispose de l'histoire, de la géographie, un acteur social quelconque est marqué par ses origines spatiales propres. Or, il faut bien remarquer que les héritages insulaires sont, à notre époque, les plus propices au travail des sciences et du concept. Durant des siècles, l'activité scientifique a été, en effet, de nature « continentale ». [...] Les choses ont changé au cours de ce siècle. Les savoirs scientifiques sont désormais insulaires, de type archipelagique. L'horizon s'est rapproché et les savants d'aujourd'hui, quel que soit leur champ de recherche, construisent des îlots de connaissance qui restent le plus souvent isolés par des ignorances et des certitudes océanes. [...] Si l'insularité constitue le statut de la science aujourd'hui, cela signifie d'abord que celle-ci se décline essentiellement au pluriel... nous sommes entrés dans l'ère de savoirs sectoriels, multiples, éclatés. [...]

⁵ Régine Delamotte et Bernard Gardin (dirs.), *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean-Baptiste Marcellesi*, Publications de l'Université de Rouen, 1998.

Les sciences sociales, à notre époque, ont un besoin impératif de ces cartographies exploratoires qui tracent des chemins et marquent des terrains provisoirement conquis. L'eau est la mer (la mère ?), la matrice en laquelle s'engendrent des îles, petites ou grandes, qui dessinent ce que nous croyons connaître à un moment donné, sous un angle donné. Les repérer, savoir que l'on est sur une île et qu'elle a des limites, c'est la tâche que nous avons à conduire lentement, prudemment, chaque jour. (1998, p. 11).

Références Bibliographique

Bulot Thierry et Blanchet Philippe, 2001, *Parcours d'un sociolinguiste : de la langue corse au discours politique*, entretien filmé de Jean-Baptiste Marcellesi, Université de Haute Bretagne, Rennes.

Delamotte Régine et Gardin Bernard (dirs.), 1998, *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean-Baptiste Marcellesi*, Publications de l'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan.

Giacomo-Marcellesi Mathée, 2012, *Ghjuvann' Andria Culioli. U Barbutu di Chera*, Albiana, Ajaccio.

Marcellesi Jean-Baptiste, 1989, « Corse et théorie sociolinguistique : reflets croisés », *L'Île-Miroir*, La Marge Edition, Ajaccio, 165-179.

Marcellesi Jean-Baptiste, 1991, « Polynomie, variation et normes », *Langues Polynomiques*, PULA, 3 & 4, Université de Corte, Corte, 331-334.

Marcellesi Jean-Baptiste (en collaboration avec Thierry Bulot et Philippe Blanchet), 2003, *Sociolinguistique. Épistémologie, Langues régionales*, l'Harmattan, Paris.